

* * *

Délais d'inscription

Les élèves sont priés de transmettre les formulaires d'inscription à leurs titulaires pour le **jeudi 4 février**.

Les parents sont priés de s'assurer que toutes les rubriques des formulaires soient bien remplies et que les formulaires soient dûment signés.



* * *

Conseil ???

Si tu as besoin d'un conseil particulier pour affiner ton choix, discutes-en avec ton titulaire ou contacte la conseillère en orientation du CO Grône en remplissant une feuille bleue de demande de rendez-vous, en téléphonant au 027 606 45 07 ou par e-mail à :

monica.tamayo@admin.vs.ch

* * *



Inscription pour l'année 2021-2022

Les formulaires d'inscription pour les écoles du secondaire II ou pour effectuer une année d'immersion dans un cycle d'orientation du Haut-Valais sont disponibles dès à présent au secrétariat.

Voici la liste des formulaires d'inscription :

- Collèges de Sion
- Collège de l'Abbaye de St-Maurice
- Collège de Brig (pour élèves francophones, année d'immersion)
- ECCG de Sierre
- ECCG de Sion
- ECCG de Martigny (filières SAF ou théâtre)
- EPP de Sierre et Sion
- Immersion dans un CO du Haut-Valais
- EPP de Brigue (immersion pour élèves francophones)
- Kollegium Spiritus Sanctus Brig, 1. Klasse
- OMS Brig (FMS – HMS – SfB)

Toutes ces inscriptions sont envoyées par notre école avant les vacances de Carnaval (voir info « délais d'inscription »).

Les inscriptions pour les écoles professionnelles sont disponibles directement sur les différents sites des écoles (EPCA, EPASC, EPTM, Ecole d'Agriculture, etc.) et sont à envoyer directement auprès des écoles concernées suivant leurs propres procédures et délais.

* * *

Inscription SAF 2021-2022

Les formulaires d'inscription en structure SAF sont également disponibles au secrétariat, soit :

- Ecole de sport de Brigue
- EPS Martigny
- Structure SAF – MI pour le secondaire II
- Structure SAF au cycle d'orientation

Merci de bien vouloir respecter les délais d'inscription ! Pour les écoles de Brigue et Martigny, le délai est identique aux inscriptions pour les écoles du secondaire II.

Il convient d'anticiper les délais afin d'avoir le temps de recueillir les préavis et attestations du club ou de l'institution de formation ainsi que de l'association faïtière.

Nous recommandons à tous les élèves de 11CO de remplir une inscription « plan B » si les conditions d'admission à l'école souhaitée ne sont pas totalement assurées (conditions notes).

Ainsi il est possible, et parfois même recommandé, de remplir plus d'une inscription. Il est primordial que chaque élève s'assure dès février d'une voie de formation pour l'année 2021-2022.